

## Baume-les-Dames

# Toute la lumière pour diminuer les dépenses d'éclairage public

Depuis avril 2010, le Pays Doubs Central présidé par Arnaud Marthey propose aux 126 communes et communautés de communes de son territoire, un service de Conseil en Énergie Partagé (CEP). Ce dispositif cofinancé par l'Ademe, la région et L'Europe, particulièrement adapté aux petites et moyennes collectivités, vise à encourager les économies d'énergie.

Mickaël Robert, le CEP, est souvent confronté à de nombreuses interrogations concernant l'éclairage public. Pour tenter de répondre à ces questions et pour encourager des actions de qualité, le Pays Doubs Central a invité les collectivités membres à une réunion thématique.

Cette soirée a été l'occasion d'échanger sur différentes actions envisageables pour économiser l'énergie, maîtriser les dépenses et réduire l'impact sur l'environnement liés à l'éclairage public des communes.

Trois intervenants ont animé la soirée : Luc Faivre, directeur du Syded (Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs), qui avec une approche technique et économique a présenté différents scénarios permettant de



■ Les élus ont été très intéressés par les différentes actions proposées pour limiter la consommation due à l'éclairage public.

mieux éclairer tout en consommant moins d'énergie. On estime qu'une commune peut diminuer ses dépenses d'éclairage public de 20 à 40 % avec des investissements rentables à moyen terme.

Philippe Moine de l'Anpcen (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) a commenté les impacts, souvent méconnus, sur la faune, la flore qu'entraîne l'éclairage des rues. Il a expliqué les matériels permettant de limiter l'impact sur l'environnement tout en rendant l'éclairage plus effi-

cace. Les lumières doivent être orientées vers le sol et non vers le ciel comme les lampadaires boules. Michel Maya, maire de Tramayes (71) a fait part avec pédagogie des actions mises en place dans sa commune et notamment son choix d'éteindre les rues, de minuit à cinq heures.

De nombreux échanges ont rendu cette réunion très vivante.

Les élus ont ainsi mieux cerné leur champ d'intervention en matière d'éclairage public.

Renseignements au 06.07.61.79.54.